

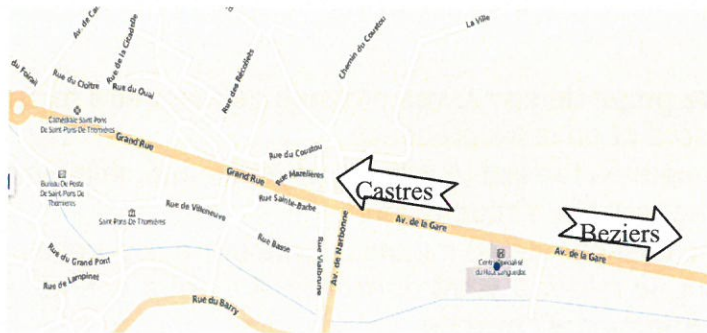
Centre hospitalier
de Saint-Pons-de-Thomières
Centre Spécialisé du Haut Languedoc
Service de soins de suite et de réadaptation « *Addictologie* »

4 avenue de la Gare
34220 St Pons de Thomières

Madame, Monsieur,

Afin de vous aider à préparer au mieux votre séjour, nous vous communiquons quelques informations pratiques.

- ❑ Le jour de l'admission un contrôle par éthylomètre est réalisé afin de vérifier l'état d'abstinence. En cas de positivité l'admission est annulée : l'établissement n'est pas autorisé à accueillir des personnes ayant de l'alcool dans le sang.
- ❑ Le service est situé au 4 avenue de la Gare (à côté de la gendarmerie).



- ❑ Liste du trousseau nécessaire pour votre séjour :
 - Tenue de sport et chaussures de sport (pour *activité physique adaptée*, sorties, randonnées)
 - Casquette ou chapeau
 - Coupe-vent
 - Réveil et montre
 - Nécessaire de toilette (évités *d'amener des* produits alcoolisés : déodorant, eau de toilette. *Ils vous seront restitués à la fin de votre hospitalisation*)
 - Vêtements personnels
 - *Un carnet ou un cahier + stylo.*

Le linge de toilette et les draps sont fournis par l'établissement.

- ❑ Il est utile de vous munir de la dernière prescription médicale ainsi que de votre attestation de carte vitale et carte mutuelle ; *dernier courrier médical et examens en votre possession.*
- ❑ Une caution de 10 euros vous sera demandée pour la clé de votre chambre.
- ❑ Un téléphone est mis à votre disposition dans votre chambre : la réception des appels est gratuite. Les appels vers l'extérieur sont payants.

- ❑ Un lave-linge et un sèche-linge payants sont à votre disposition dans le centre.
- ❑ Vous avez la possibilité d'effectuer des retraits d'argent dans les banques ou administrations suivantes :
 - Crédit Agricole (distributeur)
 - Caisse d'Epargne (distributeur)
 - Société Marseillaise de Crédit (distributeur)
 - Poste
 - Trésor Public
- ❑ La localité est desservie uniquement par des bus :
 - Ligne BEZIERS-SAINT-PONS
 - Ligne BEDARIEUX-SAINT-PONS
 - Ligne CASTRES-SAINT-PONS

Pour de plus amples renseignements concernant les horaires, vous avez la possibilité de contacter l'Office du Tourisme au 04 67 97 38 22 ou SNCF.

- ❑ Dans le cadre de votre projet de soins, vos proches peuvent être reçus à votre demande, avec votre accord et en votre présence :
 - En entretien de couple ou familial (médecin, psychologue, infirmière)
 - Dans le cadre d'une réunion d'information
 - Pour visualiser une cassette de 40 minutes "Conseils aux proches "
- ❑ A la fin de votre séjour, le retour à votre domicile est à votre charge, vous devrez donc organiser votre transport à l'avance.
- ❑ **Depuis le premier février 2007 il est interdit de fumer dans l'établissement :**
Il est possible de fumer en dehors *du bâtiment*.
Les médecins seront à votre écoute pour vous aider à gérer au mieux votre projet de réduction ou d'arrêt de consommation de tabac.

